REVUE HYBRIDES (RALSH)

e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

NUMÉRO SPÉCIAL 6, OCTOBRE 2026

L'AFRIQUE CONTEMPORAINE À L'ÉPREUVE DES MUTATIONS CULTURELLES, SOCIALES ET ÉDUCATIVES (I)

Adéchinan David ADÉKAMBI, Akoye Massa ZOUMANIGUI, Gaoussou DIAKITÉ, Antoine-Beauvard ZANGA, Suzy Victoire OVA BENGONO, Bassirou THIAW, Poliny NDONG BEKA II, Paul KABRE, Serigne SYLLA, Ibrahima BAO, Hugues EDIK, Stanislas FRENKIEL, Williams NUYTENS, Willibroad DZE-NGWA, Zié Adama OUATTARA, Affoua Toutouwa Marie ADOU, Guianmin Rita Grâce GOUANOU, Aristide OWONO ESSONO, MAWUSSE KOSSI DAH, N'GBANSONHFI SADJI GBANDEY, ADZEODA YAWO HOLU, AMATH FALL, FRANCIS YAO KOUAMÉ, Yacoubou ALOU, Ibrahim IDDRISU, Kouamé Narcisse YAO, Laurent N'Dri KOUAKOU, Kouadio Félix ATTOUNGBRE, Rahim MOKTAR & Albert DJAKBA

© REVUE HYBRIDES (RALSH), OCTOBRE 2026

COUVERTURE : © Revue Hybrides (RALSH)
MISE EN PAGE ET MAQUETTAGE : Revue Hybrides (RALSH)
NUMERO SPECIAL 6, OCTOBRE 2026
L'Afrique contemporaine à l'épreuve des mutations culturelles, sociales et éducatives
PUBLIE LE : 31/10/2026
URL site web: https://revuehybrides.org/num-special-06-octobre-2026/
DOI: https://doi.org/10.5281/zenodo.23716434

TRADUCTIONS : Joël ÉCHITCHI TEKA (Université de Maroua, Cameroun) & Christian TIAKO YOUADJEU (MINESEC, Cameroun)

INDEXATION

Licence d'utilisation : Creative Commons Attribution CC-BY

Les publications peuvent être copiées, diffusées, transmises et affichées sur n'importe quel support ou format, à condition de citer l'auteur (BY) et les références de la revue. Cette licence autorise aussi l'utilisation commerciale.

e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
https://revuehybrides.org/
infos@revuehybrides.org / revuehybrides@gmail.com
impact factor : 4.002

Version imprimée en France & Cameroun
Printed in France & Cameroon
Impreso en Francia & Camerún

REVUE DES ARTS, LETTRES ET SCIENCES DE L'HOMME (RALSH)
Arts, Letters and Human Sciences Journal
Publication semestrielle (Décembre/Mai) & des Hors-série (numéaux spéciaux)
Éditée par l'Association PEA2 Cameroun (Dépôt légal : N°002/RDA/F.32/SASC)

ÉQUIPE ÉDITORIALE

Directeur de publication : **Gislain ESSOME**, Diplômé de l'Université Jean-Monnet Saint-Étienne, UR ECLLA, France
Rédacteur en chef : Joël ÉCHITCHI TEKA, Université de Maroua, Cameroun

SECRÉTARIAT TECHNIQUE ET DE RÉDACTION

Dr. Alain DJARSOUMNA, M. ARAFAT ABAKAR, M. Bachir Tamsir NIANE, M. Cédric TEGUEDONG NGUEKEU, M. Christian TIAKO YOUADJEU, M. Eugène SAKAME, Dr. Paul BINI KOFFI MOUROUFIE & Dr Simpson Dorothy MBADINGA MBADINGA

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Frédéric SPAGNOLI (Professeur des université, HDR, Université Marie & Louis Pasteur, France), **Georges MOUKOUTI ONGUEDOU** (Professeur Titulaire, Université de Bertoua, Cameroun), **Zacharie HATOLONG BOHO** (Professeur Titulaire, Université de Maroua, Cameroun), **Stéphane KALUDI NDONDJI** (Professeur Associé, Université de Lubumbashi, RD Congo), **Abdelouahid TIOUIDIOUINE** (Maître de conférences, Université de Relizane, Algérie), **Ahlem ROUABHIA** (Maître de conférences, Université de Tebessa, Algérie), **Aimé BANZA ILUNGA** (Maître de conférences, Université de Lubumbashi, RD Congo), **Amos KAMSU SOUOPTETCHA** (Maître de conférences, Université de Maroua, Cameroun), **Arsène ELONGO** (Maître de conférences, Université Marien Ngouabi, Congo), **Assia MARFOUQ** (Maître de conférences Habileté, Université Hassan Premier de Settat, Maroc), **Brice Arsène MANKOU** (Maître de Conférences, Reims DYSOLAB, Université de Rouen, Normandie, France), **Djedou Martin AMALAMAN** (Maître de conférences CAMES , UPGC de Korhogo, Côte d'Ivoire), **Drissa KONE** (Maître de conférences, Université Félix Houphouet-Boigny, Côte d'Ivoire), **Gilbert ATINDOGBE** (Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi, Benin), **Ibrahim MALAM MAMANE SANI** (Maître de conférences CAMES, Université Abdou Moumouni, Niger), **Landry Yves FALLE** (Maître de conférences, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire), **Kouakou Laurent ASSOUANGA** (Maître de conférences, Félix Houphouët-Boigny de Cocody, Côte d'Ivoire), **Patrick TOUMBA HAMAN** (Maître de conférences, Université de Maroua, Cameroun), **Raymond-Bernard AHOUANDJINOU** (Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi, Benin), **Robert MAMADI** (Maître de conférences CAMES, Université Adam Barka d'Abéché, Tchad), **Abraham DAOKA** (Université de Maroua, Cameroun), **Adjé Séverin ANGOUA** (Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, Côte d'Ivoire), **André Bienvenu MFO** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Amel FTITA** (Université virtuelle de Tunis, Tunisie), **Anicet DONFACK SOUNNA** (Université d'Alcalá, Espagne), **Appolinaire LOUMGUE** (Université de Maroua, Cameroun), **Arnaud Romaric TENKIEU TENKIEU** (Université de Douala, Cameroun), **Bassirima KONÉ** (Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire), **Bertin NGUEFACK (**Université de Yaoundé, Cameroun), **BIRWE GODWE** (ENS, Université de Maroua, Cameroun), **Bougadari DOUMBIA** (Institut Universitaire de Développement Territorial / Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali), **Destin FEUTSEU DASSI** (Université de Dschang, Cameroun), **Fabrice ONANA NTSA** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Floribert NOMO FOUDA** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Franck AMOUSSOU** (Université André Salifou (UAS) de Zinder, Niger), **Franck Rostov TSAMO DONGMO** (Université de Dschang, Cameroun), **Fridolin OMGBA OWONO** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Gabin KENKO DJOMENI** (Institut Universitaire de la Côte, Cameroun), **Harold Gael NJOUONANG DJOMO** (Laboratoire GREVA, Cameroun), **HASSANA** (DGSN, Cameroun), **Issa AHAMADOU HAMAGE** (Université Abdou Moumouni, Niger), **Joseph Yannick MBATCHOU** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **José Alejandro MORALES SOTO** (Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM), México),

Karima ZEROUALI (Université de Biskra, Algérie), **Liliane KOUASSI AMOIN** (Institut National Supérieur des Arts et de l'action Culturelle, Côte d'Ivoire), **Magloire NISSIMAISOU** (Université de Maroua, Cameroun), **Malek KHALDI** (Chercheuse indépendante, Tunisie), **MFOUAPON ALASSA** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Oscar KEM-MEKAH KADZUE** (Escuela Normal Superior de Yaundé 1, Camerún), **Pierre Ledoux NDII** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Régine Mireille ESSAMA** (Université de Bertoua, Cameroun), **Rodrigue WOUASSI LADJINOU** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Saidi HICHAM** (Université Moulay Ismail, Maroc), **Samira BERDJI BESSEGHIR MUSTAPHA** (Université de Relizane, Algérie), **Sidbéné-Wendé Brigitte SAWADOGO/ZONGO** (Université Norbert ZONGO, Burkina Faso), **Tamboura AMADOU** (ENS Burkina Faso), **Thierry Martin FOUTEM** (Université de Dschang, Cameroun), **Thierry Benoît BIDIAS** (Chercheur indépendant, Cameroun), **Thomas FONE** (Université de Douala, Cameroun), **Wendnonga Gilbert KAFANDO** (Université Joseph Kizerbo (UJKZ), Burkina Faso), **Winnie NYANGON** (Université de Ngaoundéré, Cameroun), **Yacouba TENGUERI** (Université Daniel Ouezzin Coulibaly, Burkina Faso), **Yao Saturnin Davy AKAFFOU** (Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire) & **Zoulkoufoulou OURO-GBELE** (Université de Lomé, Togo).

SOMMAIRE

{SECTION 1} **1**

SCIENCES DU LANGAGE & LITTERATURE **1**

Le ãblawo : analyse pragmatique et ethnolinguistique d'un chant-plaidoyer en seuil de circoncision maninka *2*

The ãblawo: A Pragmatic and Ethnolinguistic Analysis of a Plea-Song on the Threshold of Maninka Circumcision *2*

Adéchinan David ADÉKAMBI **2**

Akoye Massa ZOUMANIGUI **2**

Gaoussou DIAKITÉ **2**

Le label « Lions Indomptables » comme référentiel de légitimation dans le discours présidentiel camerounais *19*

The "Indomitable Lions" Label as a Legitimation Referent in Cameroonian Presidential Discourse *19*

Antoine-Beauvard ZANGA **19**

Étude comparative de la traduction humaine (2015) et des traductions générées par l'IA (2026) des socioculturèmes dans Americanah (2013) de Chimamanda Ngozi Adichie *34*

A Comparative Study of the Human Translation (2015) and AI-Generated Translations (2026) of Sociocultural References in Americanah (2013) by Chimamanda Ngozi Adichie *34*

Suzy Victoire OVA BENGONO **34**

La dualidad de los roles femeninos en Cien años de soledad (1982) y Crónica de una muerte anunciada (1981) de Gabriel García Márquez *51*

The duality of female roles in One Hundred Years of Solitude (1982) and Chronicle of a Death Foretold (1981) by Gabriel García Márquez *51*

Bassirou THIAW **51**

An Ecocritical Study of Thomas Mofolo's Chaka (1925) as a Romantic Novel *64*

Étude écocritique du roman romantique Chaka (1925) de Thomas Mofolo *64*

Yacoubou ALOU **64**

Ibrahim IDDRISU **64**

{SECTION 2} **78**

SCIENCES HUMAINES **78**

L'insécurité frontalière en Afrique de l'Ouest à l'épreuve des trafics illicites : acteurs, territoires et rapports de pouvoir *79*

Border insecurity in West Africa in the face of illicit trafficking : actors, territories and power dynamics *79*

Poliny NDONG BEKA II **79**

Place de la femme dans la justice coutumière chez les Moose dans la commune de Koudougou *93*

The role of women in customary justice among the moose in the municipality of Koudougou 93

Paul KABRE.....93

num. spécial 06 (octobre 2026).....111

Usages et adoption du paiement électronique dans les pratiques commerciales informelles au Sénégal 111

Uses and adoption of electronic payment in informal commercial practices in Senegal 111

Serigne SYLLA 111

Ibrahima BAO 111

De l'héritage colonial à l'imaginaire migratoire : les ressorts culturels des défections sportives camerounaises lors des compétitions en Occident (1991-2022).....122

From colonial legacy to the migration narrative: the cultural drivers behind Cameroonian athletes' defections during competitions in the West (1991-2022) 122

Hugues EDIK.....122

Stanislas FRENKIEL 122

Williams NUYTENS.....122

Willibroad DZE-NGWA.....122

Contraintes dans la prise en charge de l'Insuffisance Rénale Chronique à Bouaké 141

Constraints in the treatment of Chronic Kidney Disease in Bouaké.....141

Zié Adama OUATTARA 141

Affoua Toutouwa Marie ADOU 141

Guianmin Rita Grâce GOUANOU.....141

Validation psychométrique de l'échelle de conflit travail-famille de Carlson, Kacmar et Williams (2000) chez le personnel soignant togolais : analyses exploratoire et confirmatoire d'une structure à quatre facteurs 153

Psychometric validation of Carlson, Kacmar and Williams's (2000) work-family conflict scale among Togolese healthcare workers: exploratory and confirmatory analyses of a four-factor structure 153

Mathêvi Déo-Francisco ATTIGLAH.....153

Pazambadi KAZIMNA 153

Emmanuel Kant et la mystification d'une moralisation excessive : Réflexions autour de la nature illusoire des actions moralement désintéressées 174

Immanuel Kant and the mystification of excessive moralization. Reflections on the illusory nature of morally disinterested actions.....174

Aristide OWONO ESSONO.....174

Analyse des correspondances intergénérationnelles de métiers chez des travailleurs togolais 187

Analysis of Intergenerational Occupational Patterns Among Togolese Workers.....187

Mawussé Kossi DAH.....187

N'Gbansonhfi Sadji GBANDEY **187**

Adzéoda Yawo HOLU **187**

L'aide extérieure, un instrument de la politique industrielle ivoirienne (1960-1990) *201*

Foreign Aid: An Instrument of Ivorian Industrial Policy (1960–1990) *201*

Kouamé Narcisse YAO **201**

Laurent N'Dri KOUAKOU **201**

{SECTION 3} **217**

SCIENCES DE L'ÉDUCATION **217**

Fracture numérique structurelle en contexte scolaire sénégalais : stratification des trois niveaux et conditions du franchissement pédagogique dans deux établissements pilotes de l'Académie de Tambacounda *218*

Structural digital divide in Senegalese school contexts: stratification of three levels and conditions for pedagogical progression in two pilot schools of the Tambacounda Academy *218*

Amath FALL **218**

Parcours post-carcéral et réinsertion sociale des adolescents ex-détenus de l'Extrême-Nord Cameroun : une lecture par la théorie de la stigmatisation de Goffman *240*

Post-carceral pathway and social reintegration of adolescent former detainees in Cameroon's Far North: a reading through Goffman's stigma theory *240*

Rahim MOKTAR **240**

Albert DJAKBA **240**

{SECTION 4} **253**

ARTS **253**

La musicalisation de l'exploitation des ressources naturelles à travers le reggae d'Alpha Blondy et Tiken Jah Fakoly *254*

The Musicalization of Natural Resource Exploitation Through the Reggae of Alpha Blondy and Tiken Jah FakolyTitre anglais *254*

Francis Yao KOUAMÉ **254**

Réseaux sociaux numériques et promotion des œuvres musicales : étude de l'impact sur la carrière professionnelle des artistes ivoiriens *266*

Digital social networks and the promotion of musical works: a study of the impact on the professional careers of ivorian artists *266*

Kouadio Félix ATTOUNGBRE **266**

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

NUM. SPÉCIAL 06 (OCTOBRE 2026)

Emmanuel Kant et la mystification d'une moralisation excessive : Réflexions autour de la nature illusoire des actions moralement désintéressées

Immanuel Kant and the mystification of excessive moralization. Reflections on the illusory nature of morally disinterested actions.

Aristide OWONO ESSONO
Université Omar Bongo, Gabon
Email : flowono2010@yahoo.fr
Orcid id : https://orcid.org/0009-0003-1995-3039

Résumé : C'est par son authenticité et son rigorisme intrinsèque que la morale humaniste d'Emmanuel Kant continue de séduire. Celle-ci nous expose habilement l'art de se perfectionner moralement sans jamais se laisser dominer par nos pulsions naturelles et nos désirs égoïstes. Pour ce faire, Kant préconise et propose une priorité absolue à l'accomplissement des devoirs moraux universels. Mais, le problème réside ici dans les paradoxes inhérents à la démarche kantienne qui semble à la fois vouloir émanciper le sujet tout en lui imposant une obéissance inconditionnelle aux lois morales. En clair, il faut se réaliser tout en procédant à une négation de soi. Sur ce plan, on pourrait considérer que cette morale séductrice cache une part d'ombre qu'il est nécessaire de dévoiler. En effet, la morale kantienne vise-t-elle réellement l'émancipation du sujet et l'amélioration de nos sociétés ? Bien au-delà de la démystification d'une moralisation excessive, il s'agira aussi de s'interroger sur une potentielle ou réelle obsolescence de la philosophie morale de Kant. En réalité, celle-ci malgré ses défauts, est-elle encore apte à nous guider vers le perfectionnement du genre humain et le progrès de nos sociétés actuelles ?
Mots-clé: Humanisme, Kantisme, Impératifs, Démystification, Antihumanisme.

Abstract : It is through its authenticity and intrinsic rigorism that Immanuel Kant's humanistic morality continues to seduce. This work skillfully demonstrates the art of moral improvement without ever allowing ourselves to be dominated by our natural impulses and selfish desires. To achieve this, Kant advocates and proposes an absolute priority for the fulfillment of universal moral duties. But the problem lies here in the paradoxes inherent in the Kantian approach, which seems to want to emancipate the subject while simultaneously imposing unconditional obedience to moral laws. In other words, one must achieve self-realization while simultaneously negating oneself. On this level, one could consider that this seductive morality hides a shadow that it is necessary to reveal. Indeed, does Kantian morality truly aim at the emancipation of the individual and the improvement of our societies ? Beyond the demystification of excessive moralization, it will also be a question of potential or actual obsolescence of Kant's moral philosophy. In reality, despite its flaws, is it still capable of guiding us towards the improvement of humankind and the progress of our current societies ?
Keywords: Humanism, Kantianism, Duty, Demystification, Anti-humanism.

Reçu le : 24/09/2026 ● **Publié le :** 31/10/2026

Introduction

Du fait de sa propre finitude, l'homme n'a jamais cessé de s'investir dans la quête de stratégies efficaces offrant une esthétique de l'existence qui apaise l'angoisse du trépas. S'isoler ou s'enfermer dans une crainte irrationnelle de la mort ne permet pas d'envisager les réelles possibilités qui s'offrent à nous. Chacun gagnerait davantage à accepter sa nature propre en tant que sujet fini et limité dans le temps car rien ne nous garantit aussi que c'est dans l'immortalité que nous serons beaucoup plus sereins et enclins à pleinement profiter de notre existence. Même dans une telle situation, notre rationalité nous poussera toujours à mener des réflexions sur le sens véritable de notre existence. Il faut donc s'ouvrir au monde, tisser des liens, découvrir et transcender ses propres insuffisances, mais il faut surtout rechercher et développer des techniques d'épanouissement car, au fond, il a toujours été question de trouver le moyen de rendre le plus exaltant possible l'expérience de notre mortalité.

Cela peut passer par la méditation, la hiérarchisation des devoirs et des désirs, la réalisation de hauts faits, le conformisme à un idéal ascétique, etc., d'où l'apparition de grandes philosophies morales depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours avec de célèbres penseurs tels que Platon, Aristote, Épictète, Pic de la Mirandole, Érasme, Descartes, Rousseau, Rawls, Habermas, Morin, ou encore Bidar, dont les œuvres ont énormément contribué à l'émancipation de l'homme. À leur manière, chacun de ces grands penseurs s'est sérieusement investi dans des réflexions inhérentes à la condition humaine afin de déterminer comment le sujet peut véritablement disposer de lui-même tout en développant l'ensemble des facultés que la nature a habilement placées en lui et c'est essentiellement en cela que l'homme parvient à se démarquer des autres êtres vivants.

L'ambition à travers ces philosophies morales réside dans la volonté permanente de rendre possible le perfectionnement du sujet, son cheminement vers la constitution de soi et la préservation de sa dignité. Il importait alors que le sujet, dans une certaine mesure, accède à la vie heureuse (par la raison, les sentiments ou même par la foi). Ainsi, la réalisation de soi et l'accès au bonheur étaient perçus comme le but ultime de l'existence humaine. C'est d'ailleurs ce qui explique aujourd'hui la popularité des méthodes de développement personnel et de la pensée positive au sein de nos sociétés.

Cependant, la morale kantienne, qui constituera notre principal objet d'étude tend à se démarquer foncièrement de toutes ces morales traditionnelles même si l'une des substances fondamentales, l'autonomie du sujet par un travail méthodique sur soi, en demeure la pierre angulaire. C'est en effet par son rigorisme intrinsèque et son aspiration à l'universalité que le rationalisme moral d'Emmanuel Kant (1724-1804) parvient habilement à séduire et la dimension pratique qui en découle, notamment à travers des principes majeurs tels que celui du « respect de la dignité humaine », « la bonne volonté » ou encore « les impératifs catégoriques », se révèle ambitieuse et novatrice. Pour Kant, c'est dans la réalisation d'actions moralement bonnes et désintéressées que le sujet participe activement au perfectionnement et à la constitution de soi. Il ne nous propose aucunement une morale du bonheur en raison du caractère visiblement inatteignable de celui-ci. Kant considère que le plus important est de demeurer incorruptible face à la tentation récurrente de nos inclinations. C'est donc par le respect inconditionnel des devoirs moraux que le rationalisme humaniste de Kant promet l'avènement d'un sujet proprement libre, autonome et vertueux. Et c'est dans ce même élan que Kant conditionne le progrès de nos sociétés.

Partant de ce postulat, le souci fondamental qui nous interpelle aussitôt réside dans le fait qu'une action moralement bonne se caractérise nécessairement par sa nature noble et désintéressée. Cela signifie qu'aucune détermination particulière ne doit influencer la nature noble d'une action initialement bonne. À partir de là, des réflexions profondes sur l'effectivité d'une action moralement désintéressée et son réel impact chez l'individu qui s'y astreint

doivent être menées. En effet, dans cette approche l'individu semble paradoxalement dépouillé de sa substance première en tant qu'homme : l'impétueuse aspiration à la vie heureuse. L'autre problème apparent se situe au niveau de l'obéissance inconditionnelle aux exigences morales d'une rationalité rigide et laconique. Il semble que le sujet abandonne tout ce qui fait de lui un être libre pour se contenter d'obéir à une législation qui s'impose à lui.

La morale kantienne qui semble promouvoir le plein accomplissement de l'homme à travers l'oubli de soi, la renonciation à la satisfaction de ses désirs, etc., pourrait à juste titre être perçue comme une morale illusoire inadéquate avec les principes d'une autonomie authentique du sujet. On pourrait la considérer comme une figure marquante de l'imposture en raison de ses nombreuses contradictions internes qui lui ont valu plusieurs objections.

En effet, peut-on réellement s'émanciper à travers l'acte impérieux de la soumission aux normes morales ? Poser la nécessité d'être heureux comme un objectif infertile et illusoire, n'est-ce pas priver l'homme du sens initial de son existence ? Ce rigorisme moral de Kant ne constitue-t-il pas en réalité un leurre dont l'intention véritable serait d'engendrer et de renforcer les « sociétés disciplinaires » ?

Loin de s'ériger en simple réquisitoire à l'encontre du rationalisme moral de Kant, notre travail consistera avant tout à en dégager les aspects les plus subtiles mais aussi les plus abstraits qui frisent le chimérique. Plus exactement, sur la base d'une méthode herméneutique et critique, il s'agira d'examiner en premier les concepts fondamentaux de cette morale de l'autonomie et de la transfiguration pour ensuite en dévoiler les paradoxes inextricables, ce qui nous mènera enfin vers une réflexion minutieuse à propos d'une éventuelle obsolescence de la morale kantienne ou alors vers la nécessité de l'actualiser. En clair, nous verrons comment sur certains points cette morale incarne une remarquable figure de l'illusion et de la mystification, un redoutable instrument d'assujettissement pour les uns, et une invitation solennelle à repenser ou réinventer l'humanisme pour les autres.

1. Les principes fondamentaux de la morale kantienne

1.1. Autour de la noblesse ontologique de la bonne volonté

Entamons notre investigation sur les fondements de la morale kantienne par l'analyse d'un concept majeur que le philosophe de Königsberg nomme « la bonne volonté ». Mais avant tout, commençons déjà par définir ce qu'est la volonté en elle-même. En effet, Friedrich Nietzsche (1844-1900) ne cesse de nous rappeler que « les philosophes ont coutume de parler de la volonté comme si c'était la chose la mieux connue au monde. » (Nietzsche, 2014, §19). Mais en réalité, la volonté n'est pas toujours une notion si aisée à cerner car elle renferme des subtilités qui méritent qu'on s'y attarde un peu.

Nous pouvons évidemment envisager la volonté comme la faculté permettant au sujet de s'autodéterminer. En cela, elle est perçue comme « une prise de conscience d'un des modes par lesquels, à côté de la passion, le choix de la liberté originelle cherche à se réaliser et qui ne délibère que sur les moyens pour atteindre la fin. La volonté, en effet, se pose comme décision réfléchie pour rapport à certaines fins » (Morfaux, 1980, p. 388). Toujours en relation avec l'usage de la raison, la volonté désigne cette faculté permettant à l'homme d'agir ou simplement d'opérer des libres choix selon ses intuitions, ses préférences, ses aspirations. Cette faculté est particulièrement appréhendée comme une force qui permet de résister à toute forme d'inclination, expression qui désigne la tendance à se laisser dominer par ses instincts naturels, ses désirs spontanés, ses passions, sa libido, etc. Alors, on peut très bien attribuer une fonction libératrice (ou émancipatrice) à la volonté dans la mesure où elle nous permet d'agir selon nos aspirations véritables afin d'atteindre les fins recherchées. La tradition classique pose ainsi la volonté comme étant une faculté exclusivement réservée à l'homme parce que les animaux par exemple, nous dit Rousseau, sont incapables de se détacher de leur nature

profonde, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent pas aller à l'encontre de ce que la nature a programmé en eux. Ces derniers deviennent en quelques jours ce qu'ils seront durant le reste de leur existence. La volonté semble donc fournir à l'homme la capacité de s'extraire d'un déterminisme naturel et social. C'est notamment cette approche de la volonté qui conduira René Descartes à considérer cette noble faculté en nous comme étant ce qui nous rapproche le plus de la perfection (Descartes, 2009, p. 157).

Cependant, dans l'ordre de nos choix et de nos actions, il est assez aisé de constater que notre volonté se laisse par moment dominer ou influencer par de nombreux facteurs. On peut ici évoquer le penchant aux addictions protéiformes, à l'expression ardente et incontrôlée des pulsions et des sentiments, etc. On se rend bien compte que notre volonté ne résiste pas toujours à tout, ce qui conduit le sujet à poser des actions moralement réprimandables. Et c'est justement cet état de fait qui conduira Kant à proposer le principe de la « bonne volonté » comme source première et nécessaire des actions moralement bonnes.

Nous évoquons couramment des notions telles que la bonne ou la mauvaise volonté, précisément dans le sens où la première renvoie à des intentions bienveillantes à l'égard d'autrui contrairement à la seconde qui est davantage de nature à nuire, à faire du tort à l'autre. Mais, dans la pensée kantienne, la bonne volonté est d'une nature particulièrement exceptionnelle.

En effet, Emmanuel Kant conçoit ce concept comme une force vive nécessaire à la réalisation d'actions moralement bonnes, c'est pourquoi la bonne volonté doit absolument tirer son essence dans la bienveillance de nos intentions. Et une intention est foncièrement bonne si le but de l'action réside exclusivement dans l'accomplissement de la loi morale (le devoir) épurée de toute propension à rechercher la satisfaction de nos inclinations. Alors, la condition qui permet de définir un acte moral réside dans le fait qu'il soit accompli par pur devoir, et non par intérêt. Plus exactement, Kant affirme ceci :

> De tout ce qu'il est possible de concevoir dans le monde, il n'est rien qui puisse sans restriction être tenu pour bon, si ce n'est seulement une BONNE VOLONTÉ. L'intelligence, le don de saisir les ressemblances des choses, la faculté de discerner le particulier pour en juger, et les autres *talents* de l'esprit, de quelque nom qu'on les désigne, ou bien le courage, la décision, la persévérance dans les desseins, comme qualités du tempérament, sont sans doute à bien des égards choses bonnes et désirables ; mais ces dons de la nature peuvent devenir aussi extrêmement mauvais et funestes si la volonté qui doit en faire usage, et dont les dispositions propres s'appellent pour cela *caractère,* n'est point bonne. […] Ce qui fait que la bonne volonté est telle, ce ne sont pas ses œuvres ou ses succès, ce n'est pas son aptitude à atteindre tel ou tel but proposé, c'est seulement le vouloir ; c'est-à-dire que c'est en soi qu'elle est bonne ; et considérée en elle-même, elle doit sans comparaison être estimée bien supérieure à tout ce qui pourrait être accompli par elle uniquement en faveur de quelque inclination et même, si l'on veut, de la somme de toutes les inclinations. (Kant, 2014, pp. 57-58)

C'est là le principe kantien de l'action moralement bonne et désintéressée. Pour Kant, il faut simplement comprendre qu'il n'existe absolument rien d'autre qui serait nécessairement bon en soi. La morale kantienne établit ainsi la bonne volonté comme le bien suprême vers lequel nous devons constamment tendre (Kant, 2014, p. 61). Celle-ci doit être bonne en elle-même dans le sens où elle ne doit pas dépendre des résultats de notre action, c'est-à-dire qu'elle est bonne indépendamment des conséquences qui peuvent survenir. Il convient également de préciser que la bonne volonté n'est pas à confondre avec la gentillesse, la charité, la philanthropie, la pitié ou encore l'altruisme car toutes ces dispositions de l'âme peuvent provenir de certaines inclinations. En effet, on peut se soucier du sort de l'autre simplement pour en tirer profit, la mise en avant de l'amour et du respect à l'endroit des autres peut

malheureusement reposer sur la subtile intention de mieux les exploiter ou les instrumentaliser. On peut très bien être altruiste ou philanthrope simplement pour flatter son ego, devenir célèbre, se sentir aimé, s'assurer les faveurs d'un grand nombre d'électeurs à l'approche de futures élections, etc.

1.2. De la nécessité du perfectionnement moral du sujet et du progrès sociétal

Nous avons précédemment posé le principe de la bonne volonté corollairement à la nécessité d'agir par pur souci du devoir avec Kant. Cette démarche s'inscrit essentiellement dans le projet universel du perfectionnement moral du sujet et le progrès de nos sociétés. La pierre angulaire de cette initiative réside dans le principe même de l'accomplissement inconditionnel des devoirs moraux. D'ordinaire, un devoir moral désigne globalement une règle que nous sommes libres de respecter ou pas. Celui-ci peut émaner de notre culture, de nos traditions ou de la société civile, cela signifie que nous sommes constamment confrontés à un relativisme moral. En général, si certaines règles morales ne nous conviennent pas pour des raisons d'équité, de développement économique et technologique, ou simplement pour notre bien-être personnel, il nous est possible et souvent permis d'y déroger. Une loi morale qui interdit par exemple de venir en aide à un mendiant sous prétexte de les rendre encore plus dépendant peut ne pas être respectée si nous estimons que la vie de cette personne est en danger. Il en est de même pour la loi morale qui préconise l'amputation d'une partie du corps ou d'un membre complet chez l'individu coupable d'un larcin. Selon notre degré de moralité, nous pouvons trouver une alternative à cette sanction brutale. Si nous estimons qu'un principe moral n'est pas juste ou qu'il ne nous convient pas, il est possible de l'outrepasser. Et si on agit mal, on devra simplement rendre des comptes à la société ou alors c'est notre propre conscience qui endossera le rôle d'un véritable tribunal intérieur. Cependant, avec Emmanuel Kant, le devoir moral n'est pas une règle ou une loi que nous pouvons transgresser ou ignorer au gré de notre volonté. Alors, à quoi renvoie exactement la notion du devoir ? Et par extension, quelle est la nature du devoir moral chez Kant ?

Dans son sens le plus courant, le devoir fait directement référence à une injonction, un ordre ou un commandement qui est le plus souvent de nature juridique, politique, morale ou sociale par exemple. Dans une perspective purement juridique et même politique, le devoir est perçu comme une loi, une norme ou une obligation à laquelle il faut se conformer pour éviter des sanctions ou des réprimandes. Ensuite, dans le domaine de la philosophie morale et sociale, le devoir est une exigence, il incarne le sens de la responsabilité qui découle de la volonté ou de la rationalité du sujet étant donné qu'il est question d'autosuggestion ou d'autodétermination. Il n'est nullement nécessaire de passer en revue ici la diversité des devoirs énoncée par Kant, nous pouvons directement porter notre attention vers les impératifs catégoriques qui constituent les devoirs moraux par excellence.

En effet, selon Kant, un impératif catégorique désigne essentiellement ce « qui représenterait une action comme nécessaire pour elle-même, et sans rapport à un autre but, comme nécessaire objectivement. » (Kant, 2014, p. 85). Cela signifie qu'un impératif catégorique renvoie à un devoir qui ne donne pas lieu à des concessions, ni à des possibilités de s'y soustraire. Autrement dit, l'impératif catégorique représente une loi morale nécessaire et inconditionnelle[1] que tout être doué de raison doit pouvoir accepter. Avec Kant, il convient de retenir que les impératifs catégoriques s'articulent essentiellement autour de trois grands fondements théoriques et pratiques qui renvoient respectivement aux principes d'universalité, du respect de la dignité humaine et à l'autonomie du sujet.

[1] Contrairement à l'impératif hypothétique qui estime la valeur morale d'une action à partir de nos penchants égoïstes. Avec ce type d'impératif, le sujet agit uniquement en vue d'une fin possible ou réelle selon ses aspirations personnelles et égoïstes.

Dans son souci de transcender les particularismes, Kant formule la maxime de l'universalité de la manière suivante : « Agis uniquement d'après la maxime qui fait que tu peux vouloir en même temps qu'elle devienne une loi universelle. » (Kant, 2014, p. 94). Ce premier impératif de la moralité exige la tempérance, la prudence et la renonciation à la satisfaction effrénée de nos penchants égoïstes et fugaces. Avant d'agir, on doit constamment se demander si on est prêt à accepter que les autres aussi agissent comme nous. Si nous répondons à cette question par la négative, alors le mobile de notre action n'est pas moralement bon. La maxime suivante énonce clairement l'injonction kantienne du respect de la dignité humaine selon les termes suivants : « Agis de telle sorte que tu traites l'humanité aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre toujours en même temps comme une fin, et jamais simplement comme un moyen. » (Kant, 2014, p. 105). L'homme, du fait de sa dignité intrinsèque, est déjà une fin en soi. Cela signifie que l'individu qui s'emploie à exploiter ses semblables pour satisfaire ses propres intérêts s'inscrit dans une démarche purement immorale car il entretient simplement en lui une conception dégradante d'autrui. C'est notamment ce principe qui va inspirer la prohibition du mensonge chez Kant. Et la troisième grande injonction nous propose le principe de l'autonomie du sujet que Kant présente comme suit : « Agis de telle sorte que la maxime de ta volonté puisse en même temps toujours valoir comme principe d'une législation universelle. » (Kant, 2003, p. 53). La morale kantienne se dévoile spécifiquement comme une morale de l'autonomie et l'usage méthodique de la raison pratique fait que le sujet dispose en lui d'une législation universelle. Les impératifs catégoriques se concentrent sur le devoir-être mais surtout sur la nécessité objective des obligations morales pour ce qu'elles sont en elles-mêmes, et c'est justement en cela qu'ils sont apodictiquement pratiques (Kant, 2003, p. 86).

Pour finir, il faut dire que le perfectionnement du sujet rendu possible à travers le respect inconditionnel des devoirs moraux implique subséquemment le perfectionnement de nos sociétés. Emmanuel Kant part du principe qu'une société constituée de personnes vertueuses deviendra nécessairement une société portée par des valeurs relatives à l'amour et au respect du genre humain. Une telle société représente l'aboutissement naturel et logique du projet kantien qui se projette même vers l'émergence de sociétés cosmopolites caractérisées par le progrès, la paix perpétuelle, l'hospitalité, le respect des droits de l'homme, etc. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle Kant nous exhorte tous à considérer qu'en réalité « l'amour de l'humanité et le respect du droit des hommes sont, l'un et l'autre un devoir, mais le premier n'est que conditionnel, l'autre, au contraire, est un devoir absolu, qui ordonne sans conditions. » (Kant, 2002, p. 131). Mais l'effectivité empirique de tous ces nobles principes inhérents à la morale kantienne ne peut-elle être remise en question ? Ces principes ne revêtent-ils pas en réalité un caractère foncièrement illusoire (voire utopique) ou assujettissant ?

2. Paradoxes et incohérences du rationalisme moral de Kant

2.1. Le mirage d'une existence probe et sereine

Après avoir procédé à une analyse objective des éléments cruciaux de la morale kantienne, nous allons à présent mener un examen critique de ceux-ci afin d'en dévoiler les éventuelles incohérences qui en font paradoxalement une redoutable figure de la séduction dans la sphère de la philosophie morale.

Tout d'abord, revenons sur le principe de la soumission à l'inconditionnalité du devoir moral qui dispose chez Kant d'une prééminence ontologique. En fait, cette disposition place d'emblée le sujet dans un mécanisme d'oubli de soi. En effet, l'une des caractéristiques essentielles de la morale kantienne réside dans le fait de ne pas s'investir dans la quête du bonheur. Le philosophe allemand part du principe que le bonheur est un concept flou voire abscons en raison de sa nature subjective et indéterminée. Pour lui, il est absurde de rechercher

quelque chose qu'on est incapable de définir de manière absolue. Le sujet doit donc uniquement se contenter d'être vertueux pour éventuellement espérer se montrer digne d'être heureux à travers l'accomplissement des devoirs moraux. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle dans *Les fondements de la métaphysique des mœurs* (1785), il n'accorde pas d'importance particulière à la réalisation des *impératifs du bonheur* qui renvoient essentiellement à l'ensemble des procédés dont le but ultime réside dans la satisfaction des désirs dans l'espoir d'accéder à la vie heureuse. Emmanuel Kant sait pertinemment que l'homme sera constamment attaché à tout ce qui pourra lui procurer une sensation de plénitude malgré la nature éphémère ou illusoire de celle-ci. Dans une perspective purement kantienne, le bonheur ne pouvant constituer la source d'une action moralement bonne et désintéressée, il paraît judicieux de s'en éloigner pour rechercher dans la rectitude de l'esprit l'essence véritable d'une moralité pratique et universelle.

Ce postulat confronte directement le sujet à une véritable aporie quand on sait que depuis l'Antiquité, le bonheur est perçu comme le but ultime de notre existence. Des philosophes tels qu'Aristote, Épicure ou encore Épictète, avaient déjà compris la nécessité d'orienter le sujet dans sa quête de la vie heureuse et nous ont proposé une pléthore de principes nécessaires à l'aboutissement de celle-ci. L'homme est par essence un être qui aspire au bonheur, c'est notamment cette réalité existentielle qui conduira Nietzsche à préconiser l'abandon ou le rejet des principes aliénants de l'humanisme kantien pour finalement proposer son « Grand Style[2] », qui serait la manière la plus appropriée pour l'homme de mener une existence convenable dépourvue de principes excessivement moralisants qui emprisonnent et empoisonnent l'esprit, et qui progressivement exposent le sujet à toute les sources de mélancolie possibles à cause d'un renoncement à soi illusoirement libérateur ou émancipateur. En effet, Nietzsche estime que la morale kantienne est foncièrement cruelle et sadique dans le sens où elle fait obstacle à la vie elle-même. Il récuse ce pouvoir légiférant et autorestrictif que Kant impose à la raison.

À travers la conception très alléchante de la condition humaine qu'il nous propose, Emmanuel Kant a très souvent été perçu comme un rédempteur, un libérateur providentiel, son rigorisme moral était envisagé comme une thérapie destinée à détoxifier l'homme de ses nombreuses imperfections. Cependant, Nietzsche pense qu'en réalité c'est plutôt cette moralisation excessive aux allures parfaites qui est une pathologie parce que Kant en tant que moraliste momifie la vie elle-même. Sa morale rigoriste nous prive de toute aspiration au bonheur, faisant de nous de simples automates destinés à l'accomplissement des devoirs moraux, ce qui dépossède le sujet de sa principale dynamique existentielle, c'est-à-dire sa tendance naturelle à constamment vouloir se sentir libre et heureux.

Ensuite, nous avons vu que Kant insiste beaucoup sur le principe de la « bonne volonté » et la nature désintéressée de l'action morale qui en résulte. Mais en réalité, nous sommes en droit de nous interroger sur l'effectivité d'une action moralement désintéressée. Et c'est précisément à ce niveau qu'Arthur Schopenhauer va rudement adresser une critique assez acerbe à Emmanuel Kant.

En effet, Arthur Schopenhauer met clairement en évidence le fait qu'il est assurément impossible d'accomplir une action totalement désintéressée comme les impératifs kantiens de la moralité nous l'exigent dans la mesure où « une nécessité morale n'a de sens ni de valeur que par son rapport à une menace de châtiment, ou à une promesse de récompense. » (Schopenhauer, 1991, p. 48). Alors, contrairement à ce que Kant affirme, la nécessité d'un principe moral ne peut survenir ex nihilo. C'est par exemple parce qu'on redoute la gravité d'une sanction qu'on se comporte convenablement ou même parce qu'une promesse alléchante

[2] Une esthétique de l'existence fondée sur l'acceptation de la condition humaine et la réappropriation des forces vives inhérentes au sujet (ses désirs, ses passions, ses pulsions, etc.) afin de mener une existence réjouissante capable de le rendre heureux.

nous a été soumise en échange d'un conformisme moral et social. La nature de la relation que le sujet entretient avec lui-même et ses interactions avec les autres découlent principalement des avantages et des inconvénients afférents. La morale obéit d'abord à une logique des sentiments. On veut faire le bien ou simplement bien agir parce que cela peut nous procurer une sensation de bien-être. C'est par notre sympathie envers autrui qu'on consent volontiers à lui venir en aide.

C'est donc la nature fondamentalement intéressée de l'action morale qui conduira finalement Schopenhauer à condamner le principe kantien d'un impératif de la moralité qui se veut impartial, bienveillant et désintéressé car il s'agit en réalité d'une « contradictio in adjecto », c'est-à-dire une contradiction en soi. (Schopenhauer, 1991, p. 49). Pour Schopenhauer, un tel principe moral ne repose sur aucune base réaliste et logique pertinente. En d'autres termes, en plus d'être théoriquement contradictoire, une obligation morale et désintéressée n'est pas du tout envisageable de manière concrète car en soi « elle suppose perpétuellement, elle sous-entend que, pour vouloir une chose, il faut que cette chose soit ce qui m'arrange le mieux. » (Schopenhauer, 1991, p. 90). En somme, le mobile de l'action morale ne peut totalement ignorer les motivations profondes du sujet. Même quand on agit pour le bien, en réalité on agit parce qu'on aime faire le bien.

2.2. Une émancipation illusoire du sujet fondée sur la soumission à la rigidité de la raison pure pratique

Toujours dans la perspective d'une démystification des fondements de la morale kantienne qui se donne pourtant à voir comme une philosophie de l'émancipation et du perfectionnement du genre humain, nous allons poursuivre notre analyse sur la fameuse sortie de l'état de minorité vers la majorité à travers l'usage courageux de la raison pure pratique. Pour parfaitement en saisir les enjeux, nous allons essentiellement porter une attention particulière aux observations foucaldiennes à propos de l'humanisme moral de Kant concernant la question de l'esprit des Lumières et son implication active dans l'émergence et le renforcement des sociétés disciplinaires.

Pour rappel, Emmanuel Kant établit la particularité de l'Aufklärung à travers l'injonction suivante : « Sapere Aude ! Aie le courage de te servir de ton propre entendement ! » (Kant, 2020, p. 41). L'idée étant de rendre le sujet davantage libre, autonome et responsable. Il devait impérativement transcender son état de minorité où sa volonté se laisse gouverner et dominer par ses penchants naturels et des déterminations extérieures, pour accéder à la majorité qui est un état où le sujet n'est plus dans une condition assujettissante.

Selon Michel Foucault, le problème réside d'abord dans le fait que Kant instaure en même temps un usage public et un usage privé de la raison. Il nous fait remarquer le caractère insidieux de la démarche kantienne à ce niveau car « la raison doit être libre dans son usage public et qu'elle doit être soumise dans son usage privé. Ce qui est, terme à terme, le contraire de ce qu'on appelle d'ordinaire la liberté de conscience. » (Foucault, 1994, p. 566). Dans la conception kantienne de l'usage public de la raison, il est question de manifester la libre expression de sa pensée en tant que personne, citoyen, etc., sans limite ; tandis que l'usage privé de la raison restreint notre capacité à exprimer notre liberté dans la mesure où elle s'exerce dans la sphère professionnelle et les fonctions civiles (soldat, fonctionnaire, enseignant, employé, etc.). Pour des raisons d'efficacité, la raison doit donc être limitée dans son usage privé selon Kant. C'est notamment pour cette raison que Foucault va finir par considérer qu'en réalité « les Lumières qui ont découvert les libertés ont aussi inventé les disciplines. » (Foucault, 2014, p. 258).

En effet, la morale kantienne nous ordonne, elle nous dit sans cesse « fais ceci » ou encore « agis ainsi », ce qui paradoxalement anéantit l'autonomie du sujet et dévoile sa véritable nature répressive. C'est en ce sens que Foucault affirme qu'elle contribue efficacement à la

fabrication de « corps dociles » car, selon lui, « est docile un corps qui peut être soumis, qui peut être utilisé, qui peut être transformé et perfectionné. » (Foucault, 2014, p. 160). Et on sait que l'objectif final de l'humanisme kantien n'est autre que le perfectionnement de l'homme. La morale kantienne s'apparente en réalité à un véritable dispositif disciplinaire qui ne cherche plus véritablement l'émancipation de l'homme mais sa soumission à un idéal de perfectionnement proche de l'ordre du chimérique. Il faut simplement comprendre que derrière ses nobles intentions, la morale kantienne se révèle malheureusement comme un instrument ou une machine pédagogique d'assujettissement, un système disciplinaire. Pour Michel Foucault, il convient de considérer que :

> le moment historique des disciplines, c'est le moment où naît un art du corps humain, qui ne vise pas seulement la croissance de ses habiletés, ni non plus l'alourdissement de sa sujétion, mais la formation d'un rapport qui dans le même mécanisme le rend d'autant plus obéissant qu'il est utile, et inversement. Se forme alors une politique des coercitions qui sont un travail sur le corps, une manipulation calculée de ses éléments, de ses gestes, de ses comportements. (Foucault, 2014, p. 162).

On est donc tenté de considérer le projet kantien du perfectionnement moral et social de l'homme comme un dispositif dont le dessein serait en réalité le dressage méthodique des corps. Comme nous l'avons vu, la morale kantienne propose et exige un certain type de comportements qui, à long terme, doivent permettre l'avènement du sujet absolument vertueux. Mais l'apparition d'un tel individu s'accompagne paradoxalement d'une renonciation à l'expression de son autonomie. Il ne décide plus, il suit des instructions strictes. Le rigorisme moral de Kant pose donc un sérieux problème à ce niveau car il ne nous propose plus en réalité un sujet libre et autonome, mais il nous décrit un sujet réduit au statut de soldat ou de simple exécutant, un automate qui ne peut se défaire de ses fonctions préétablies, un homme qui ne peut et ne doit s'extraire de la rigueur et de l'inconditionnalité des impératifs de la moralité. Le portrait kantien de l'homme idéal ou vertueux peut nous séduire à bien des égards, sauf qu'en réalité, le sujet semble renoncer à un certain degré d'autonomie, il ne pense plus librement, il n'accorde plus de priorité à la satisfaction de ses désirs au nom de la réalisation d'un bien universel qui serait profitable à tous.

3. La morale kantienne : figure de l'imposture ou élan d'un humanisme pratique ?

3.1. Le kantisme : entre maladresses théoriques et amour authentique de l'homme

Malgré les évidentes maladresses conceptuelles inhérentes aux fondements de la morale kantienne, force est de reconnaître que celles-ci partent d'une bonne intention, celle de renforcer l'amour et le respect pour tout ce qui pourrait contribuer à la valorisation du genre humain indépendamment des particularismes et autres antagonismes. Kant a d'abord le souci de sortir le sujet de son hétéronomie afin de le rendre autonome grâce à un usage pratique de la raison. Ce dernier vise le bien-être du sujet en dépit des restrictions morales que nous imposent les impératifs catégoriques. À ce propos, comme nous l'avons évoqué précédemment, on pourrait penser que le philosophe allemand est absolument contre toute satisfaction de besoins personnels nécessaires à l'épanouissement de l'homme, ce n'est absolument pas le cas. En réalité, Kant ne préconise absolument pas le rejet systématique de toutes nos inclinations de manière permanente, il propose simplement la voie de la droiture qui permettra d'entrevoir l'efficacité des mécanismes en action dans le processus d'une gestion de soi. D'ailleurs, il admet lui-même qu'il est normal d'éprouver un sentiment d'injustice, des regrets ou même de la colère lorsqu'on décide d'arpenter le chemin de la vertu.

En clair, Kant n'ignore pas que ceux qui agissent constamment sous le commandement des impératifs de la moralité font souvent le constat amer selon lequel l'accomplissement du devoir nous éloigne du bonheur, tandis que ceux qui se contentent de l'hétéronomie de leur volonté semblent beaucoup plus heureux. Ce constat peut éveiller en nous ce que Kant nomme la « misologie ». Provenant du grec « misos » (haine) et « logos » (raison), la misologie désigne littéralement la haine de la raison ou un sentiment de répulsion à l'égard de celle-ci. Cette aversion pour la raison peut provenir d'un sentiment d'injustice que l'on éprouve quand on constate que certains individus parviennent à mener une existence heureuse sans se préoccuper de la nécessité de se soumettre à l'autorité des devoirs moraux, tandis que malgré nos efforts consentis pour demeurer juste, vertueux et bienveillant, la raison se révèle finalement incapable de nous conduire vers la béatitude ou la plénitude, elle semble même y faire obstacle. Mais comme nous l'avons déjà évoqué, l'important n'est pas d'être heureux, mais il est davantage question de se montrer digne d'être heureux dans la mesure où il n'est pas complètement impossible d'éprouver de la satisfaction à travers l'accomplissement des devoirs moraux.

Alors, l'antihumanisme que l'on peut éprouver après avoir démasqué ou dévoilé les insuffisances et les paradoxes relatifs à la morale kantienne est raisonnable, mais celui-ci ne doit pas être absolu. À la manière du doute méthodique chez Descartes qui ouvre des perspectives de dépassement des incertitudes pour parvenir à la vérité, cet antihumanisme doit s'inscrire dans la continuité des idéaux universalistes de Kant afin de mieux respecter et préserver la dignité humaine. Michel Foucault, par exemple, a bien compris cette nécessité. Pour le philosophe français, même si l'Aufklärung (les Lumières) a largement contribué au renforcement des mécanismes de gouvernementalisation et des sociétés disciplinaires, le sujet doit sans cesse trouver le moyen d'affirmer sa nature libre et autonome. C'est notamment la raison pour laquelle il va concevoir sa pratique de « l'attitude critique » qu'il définit simplement comme « l'art de n'être pas tellement gouverné » (Foucault, 2015, p. 37). Cette « attitude critique » qui extirpe le sujet des dispositifs d'assujettissement et de répression découle d'une inspiration kantienne issue de l'injonction « Sapere Aude ! » La démarche foucaldienne s'inscrit ainsi dans la continuité du souci de l'homme (ce qui le conduira aussi à développer le concept du souci de soi).

Au final, malgré toutes les critiques dont il fait l'objet, on se rend compte qu'Emmanuel Kant ne nous propose certainement pas une morale du désespoir ou de la déchéance humaine. Il ouvre au contraire des perspectives de réflexion, de réappropriation et d'actualisation d'une pensée humaniste dont les ressources permettent d'approfondir nos connaissances sur la condition humaine. L'héritage kantien nous enseigne ainsi que l'homme doit demeurer au centre des préoccupations philosophiques.

3.2. L'impératif d'instituer une paix perpétuelle entre les nations

L'une des particularités de la morale kantienne réside dans sa volonté d'instituer des États souverains qui entretiennent des relations harmonieuses et pacifiques. En effet, malgré les critiques que l'on peut lui imputer, la morale humaniste de Kant permet d'interroger et de réévaluer notre approche des États de droit actuels et même du droit international en général.

Aujourd'hui, le respect de la souveraineté des États semble renvoyer à un principe politico-juridique archaïque jeté aux oubliettes quand on analyse de manière réaliste les relations entre les États puissants et ceux en voie de développement. Ce constat peut simplement être observé avec la récente intervention militaire des États-Unis sur le territoire souverain de la République bolivarienne du Venezuela, où le président Nicolás Maduro a été capturé le 3 janvier 2026 à Caracas de manière unilatérale sans le consentement de la communauté internationale qui est pourtant censée déterminer et valider la légitimité ou la nécessité d'une telle opération. On peut aussi évoquer la Fançafrique qui met en évidence la

relation paternaliste que la France entretient encore avec ses anciennes colonies quand on sait qu'elle leur impose encore une monnaie, le franc CFA en l'occurrence, dont la régularisation dépend entièrement de sa seule volonté ; qu'elle y désigne et impose des gouvernants au gré de ses propres intérêts, ce qui entrave gravement l'expression libre de la souveraineté du peuple ; qu'elle dispose encore de camps militaires opérationnels sur ces anciennes colonies (à l'instar du Camp de Gaulle situé à Libreville) ; et enfin, on peut aussi évoquer la domination sans équivoque de l'État français dans tout ce qui relève de l'extraction, la transformation, l'exploitation et la redistribution des ressources minières, l'omniprésence de multinationales telles qu'Eramet ou encore TotalEnergie suffisent à illustrer cet état de fait. On est alors en droit de se demander si la souveraineté de ces États en voie de développement est vraiment effective.

Or, l'humanisme moral et politique de Kant peut nous permettre d'éviter ce genre de dérives afin de redynamiser le pouvoir du droit international. Tout d'abord, en partant du principe du respect de la dignité humaine, on doit comprendre qu'il n'est absolument pas convenable de disposer de nos semblables comme on peut disposer de simples objets. Indépendamment de nos particularismes, les autres sont au même titre que nous des fins en soi, le respect mutuel de notre dignité doit prévaloir en tant que devoir moral inconditionnel. Ce même principe est valable au niveau des relations interétatiques. C'est pourquoi, selon Emmanuel Kant :

> un État, en effet, n'est pas (comme par exemple le sol où il est établi) un avoir (patrimonium). C'est une société humaine et nul autre que lui n'a le droit de lui imposer des ordres et d'en disposer. Or, l'incorporer à un autre État, comme une greffe, lui qui comme souche a sa racine propre, c'est lui ôter son existence comme personne morale et faire de cette personne une chose. (Kant, 2002, p. 15)

En somme, pour Kant, toute tendance à la bellicosité sur la scène internationale est à radicalement proscrire dans la mesure où l'identité républicaine, l'ordre social, etc., qui représentent des valeurs dans lesquelles les membres d'une nation s'identifient sont à préserver. Cela suppose donc qu'indépendamment de sa taille, de son système politique, des valeurs qu'il incarne et des conflits internes qui fragilisent sa stabilité, chaque État est en droit de jouir pleinement de son autonomie tant qu'il ne sollicite pas expressément l'intervention d'un État allié sur son territoire ou que la nécessité d'une action humanitaire par un autre État ou une organisation internationale ne soit avérée. Le bellicisme en tant que doctrine ayant tendance à chosifier ou s'approprier certains États par la force et la ruse est à bannir si l'on veut véritablement parvenir à instaurer une paix durable entre les nations.

Par la suite, toujours dans son désir d'instaurer une véritable paix perpétuelle entre les États, le rationalisme humaniste de Kant va logiquement s'opposer à toute forme d'ingérence à l'échelle internationale. Pour rappel, le droit d'ingérence accorde la possibilité à un État tiers de s'immiscer dans les affaires internes d'un autre État souverain pour des raisons humanitaires, sécuritaires, politiques, etc. Mais le problème avec l'ingérence réside dans le rejet de la réciprocité, dans le sens où elle semble être une disposition réservée aux superpuissances qui se donnent le droit d'intervenir sur le territoire des autres sans leur consentement, alors que l'inverse serait directement perçu comme une invasion, une violation de leur territoire. Pour Emmanuel Kant, « cette ingérence de puissances étrangères serait une lésion des droits d'un peuple luttant seulement contre son mal intérieur, et ne dépendant d'aucun autre ; ce serait bien là donner lieu à un scandale et rendre incertaine l'autonomie de tous les États. » (Kant, 2002, p. 21).

Ces éléments indispensables au maintien d'une paix durable entre les nations nous montrent bien l'actualité de la pensée humaniste de Kant. Avec tous les conflits actuels que

nous observons un peu partout à travers le monde (les massacres au Congo, le conflit irano-américain, etc.), il nous paraît judicieux de recourir à ces principes moraux et politiques (respect de la dignité humaine, respect du principe de la souveraineté des États, attachement aux valeurs humanistes et humanitaires du droit international, rejet de l'ingérence arbitraire) afin d'espérer les résorber et d'en éviter d'autres. Avec Kant, la guerre ne devrait pas représenter une occasion de commettre impunément des génocides et d'autres atrocités similaires qui feront obstacle à l'éventualité d'une paix ultérieure. Malgré sa recrudescence, la guerre doit toujours être envisagée comme un conflit dont l'issue doit nécessairement aboutir à l'établissement d'une paix durable (une alliance de paix) et non à un simple traité de paix (à l'instar d'un cessez-le-feu) pouvant se rompre à tout moment. Ici, nous tenons les bases juridico-politiques du principe de la guerre juste. Donc, même en situation de crise et de conflits violents, la raison pratique et les lois morales humanistes doivent toujours guider nos actions. Il s'agit d'un projet qui s'inscrit dans une perspective foncièrement idéale mais pas complètement utopique dans la mesure où Kant nous livre des éléments (ou des outils) théoriques et pratiques nécessaires à la réalisation de celui-ci.

Conclusions

En fin de compte, il convient de retenir que la morale kantienne incarne remarquablement un système de pensée incontournable dans l'histoire de la philosophie morale et le déploiement de la culture humaniste. Le kantisme dans son ensemble s'est véritablement attelé à inspirer une approche particulière de l'anthropocentrisme qui place l'homme au centre des préoccupations philosophiques sans pour autant en faire un démiurge, mais un être qui doit aspirer au perfectionnement de soi. Ainsi, la finalité des investigations kantiennes sur l'homme ne consiste pas à savoir ce qu'il est, mais plutôt ce qu'il devrait être.

L'objectif initial de notre travail consistait à analyser les fondements de la morale kantienne pour mieux en saisir les subtilités afin de dévoiler les maladresses conceptuelles qui la caractérisent. Il a été établi que le projet kantien portant sur le perfectionnement moral du sujet repose essentiellement sur le principe de la « *bonne volonté* » et l'exigence absolue d'accorder une priorité à l'accomplissement des devoirs moraux (les impératifs catégoriques). L'intention étant de faire de nous des personnes vertueuses, car selon Kant, une société constituée majoritairement d'individus vertueux se mettra logiquement sur la voie du progrès, de la paix durable et de la prospérité.

Cependant, malgré toutes ces nobles intentions, on se rend finalement compte que la morale kantienne fait fi des aspects les plus essentiels de la condition humaine. En effet, en mettant de côté la satisfaction des intérêts égoïstes et la quête du bonheur tout en clamant l'émancipation et le perfectionnement de l'homme, on peut constater que Kant pose la réalisation de sujet à travers la négation de soi. Ce qui est un paradoxe évident, comme nous l'avons observé avec des philosophes tels que Nietzsche ou encore Foucault. L'homme est un être qui aspire naturellement au bonheur, alors l'oubli de soi à travers le rejet de nos inclinations pour se soumettre uniquement à l'autorité de la loi morale, tel un simple automate, ne pourra engendrer chez le sujet le sentiment d'une existence sereine et épanouie. En cela, on peut affirmer à bien des égards que la morale kantienne incarne une redoutable figure de l'imposture dont la moralisation excessive entrave en réalité le plein accomplissement de l'homme.

Au bout du compte, que l'on récuse ou non les fondements de la morale humaniste de Kant, on ne peut en nier l'importance ou la nécessité au sein de nos sociétés actuelles fortement marquées par de profondes crises humanitaires, des conflits violents et la régression globale du lien de solidarité entre les nations. En définitive, il est juste de remarquer que la probable impéritie de la morale kantienne n'occulte aucunement la volonté d'aboutir à l'émergence de sociétés soucieuses de l'amélioration des conditions d'existence à l'échelle

internationale. Ainsi, il serait réducteur d'envisager la morale kantienne simplement comme une figure de l'imposture ou de la séduction. En fait, celle-ci représente davantage une philosophie pratique qui inspire et appelle au dépassement car « le plus grand problème pour l'espèce humaine, celui que la nature contraint l'homme à résoudre, est l'établissement d'une société civile administrant le droit universellement » (Kant, 2001, p. 15).

Références bibliographiques

Descartes, R. (2009). *Méditations métaphysiques*, Flammarion, GF Philosophes.

Foucault, M. (1994). *Dits et Écrits IV,* Gallimard.

Foucault, M. (2014). *Surveiller et punir*, Gallimard, coll. Tel.

Foucault, M. (2015). *Qu'est-ce que la critique ?* Suivi de *La culture de soi*, Vrin, Philosophie du présent.

Kant, E. (2001). *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique*, trad. Jean-Michel Muglioni, Bordas, Les œuvres philosophiques.

Kant, E. (2002). *Projet de paix perpétuelle*, trad. J. Gibelin, Vrin, Bibliothèque des textes philosophiques, 138p.

Kant, E. (2003). *Critique de la raison pratique*, trad. Jean-Pierre Fussler, GF-Flammarion.

Kant, E. (2014). *Fondements de la métaphysique des mœurs*, trad. Victor Delbos, Le livre de Poche, Les classiques de la philosophie.

Kant, E. (2020). *Réponse à la question : Qu'est-ce que les Lumière ?*, trad. Jean-François Poirier et Françoise Proust, GF-Flammarion.

Morfaux, L.M. (1980). *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*, Armand colin, col. L.-M. Morfaux.

Nietzsche, F. (2014). *Par-delà bien et mal*, trad. Cornélius Heim, Gallimard, Folio/Essais.

Schopenhauer, A. (1991). *Le fondement de la morale*, trad. Auguste Burdeau, Le Livre de Poche.